



CHAMPIONNAT DU CLUB 2019

Qualifications Adultes : 7-8 décembre et/ou 14-15 décembre

Qualifications Juniors : 7 décembre et/ou 14 décembre

Match-plays : 11-12 janvier et 18-19 janvier 2020

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE SAINT THOMAS

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte à tous les joueurs qui doivent :

- être titulaires de la licence ffgolf 2019.
- avoir enregistré le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, avant le début de l'épreuve.
- être membres de l'Association Sportive de Golf de Saint Thomas.
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- voiturette autorisée sur présentation du certificat médical.

2 - Séries et marques de départ

- 1ère série Dames index < 18.5 : Départs bleus
- 2ème série Dames index > 18.4 : Départs rouges
- 1ère série Messieurs index < 11.5 : Départs blancs
- 2ème série Messieurs index > 11.4 : Départs jaunes
- Série Vétérans Messieurs ayant plus de 65 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 7 décembre 1954 : Départs jaunes
- Série Juniors U16 Mixte ayant moins de 16 ans le lendemain du dernier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés après le 19 janvier 2004 : Départs rouges
- Série Juniors U12 Mixte ayant moins de 12 ans le lendemain du dernier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés après le 19 janvier 2008 : Départs oranges

Si une série ne comporte pas un minimum de 5 joueurs, cette série sera annulée.

3 - Forme de jeu

1ères séries Dames et Messieurs

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours consécutifs,

2ème séries Dames et Messieurs, Vétérans Messieurs

Stroke-ford - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours consécutifs

Série Junior U16 mixte

Stroke-ford - 9 trous

Série Junior U12 mixte

Stroke-ford - 9 trous

Départage des ex-aequo : En cas d'égalité lors des tours de qualifications, le départage se fera selon le plan informatique ffgolf.

Intégreront le tableau des match-plays en brut

Les 4 premières joueuses de la 1ère série Dames

Les 8 premières joueuses de la 2ème série Dames

Les 16 premiers joueurs de la 1ère série Messieurs

Les 16 premiers joueurs de la 2ème série Messieurs

Les 16 premiers joueurs de la série Vétérans Messieurs

Les 4 premiers joueurs de la série Juniors U16 mixte

Les 4 premiers joueurs de la série Juniors U12 mixte

4 - Inscriptions

Les participants doivent s'inscrire individuellement dans leur série, en utilisant les tableaux d'inscription prévus à cet effet ou, en s'inscrivant en ligne sur le site web de l'association sportive du Golf de Saint Thomas.

Date limite d'inscription : le vendredi 6 décembre à midi pour le week-end du 7-8 décembre ; le vendredi 13 décembre à midi pour le week-end du 14-15 décembre.

Droit d'engagement : 15 €

5 - Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve est constitué du Pro Guillaume REAU et l'OEC Heidi PETERS. Il se réserve le droit de modifier le nombre de joueurs qualifiés pour les match-plays, en fonction du nombre de participants aux qualifications.